

CHARTRE GRAPHIQUE

de la société La Demeure de Venus



LA DEMEURE DE VENUS

L E G I T E

www.lademeuredevenus.fr

Cette charte présente les éléments indispensables à la mise en application de l'identité visuelle de la société « La demeure de Venus ». Elle a pour objectif de créer une cohérence entre les différentes publications de la société.



LA DEMEURE DE VENUS

L E G I T E

- 1 – logotype La demeure de Venus
- 2 – logotype / couleurs
- 3 – logotype / variantes
- 4 – logotype / zones d'exclusion
- 5 – logotype / utilisation
- 6 – logotype / les interdits
- 7 – univers typographique
- 8 – papeterie et supports

● ● Logotype principal de La demeure de Venus

Voici le logo à prioriser pour les supports de communication marketing.



LA DEMEURE DE VENUS

LE GITE

● ● Logotypes dérivés de la Demeure de Venus

Deux dérivés principaux peuvent éventuellement être utilisés dans le cas où les supports utilisés pour communiquer sur le concept marketing ne permettent pas l'utilisation du logotype principal en sa forme originelle.

Horizontal



LA DEMEURE DE VENUS

LE GITE

Macaron seul





LA DEMEURE DE VENUS

L E G I T E



CODE CMJN : C 28 M 94 J 32 N 18
CODE RVB : R 168 V 31 B 91
CODE HEX : #A81F5B
PANTONE : PANTONE P 74-14



CODE CMJN : C 6 M 66 J 60 N 0
CODE RVB : R 241 V 110 B 87
CODE HEX : #F16E57
PANTONE : PANTONE P 48-12

Il est indispensable d'utiliser les couleurs du logotype figurant ci-dessus pour tous les documents de la société



La variante pourpre cramoisi est réservée pour une utilisation de supports dans le cas d'un projet de communication dont la cible principale est masculine. Le choix entre ces variants pourpres devra être réalisé sur la base d'une cohérence graphique et visuel avec le support.





La variante saumon est réservée pour une utilisation de supports dans le cas d'un projet de communication dont la cible principale est féminine. Le choix entre ces variants saumon devra être réalisé sur la base d'une cohérence graphique et visuel avec le support.





Le logo en noir et blanc sera utilisé pour tous les documents internes propres à l'activité de la société, et qui ne sont pas diffusables à la clientèle (comptabilité, contrats de travail, procédures, circulaires, règlement intérieurs à destination des professionnels,



● ● Logotype / zone d'exclusion



Le logotype est utilisé sur fond blanc. Il a une zone de protection, un blanc tournant. Les éléments périphériques ne chevauchent pas cette zone.



Zones d'exclusion non respectées



Zones d'exclusion respectées



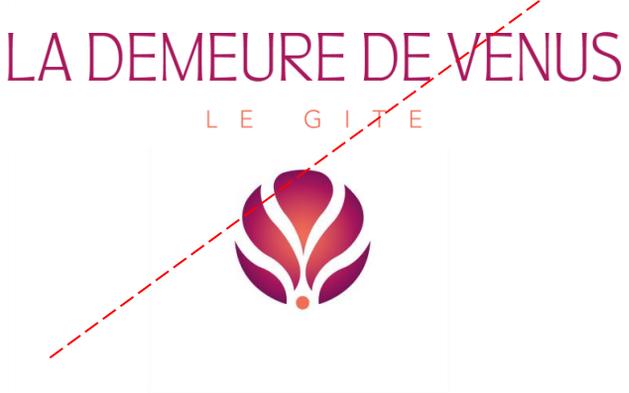
● ● Logotype / utilisation



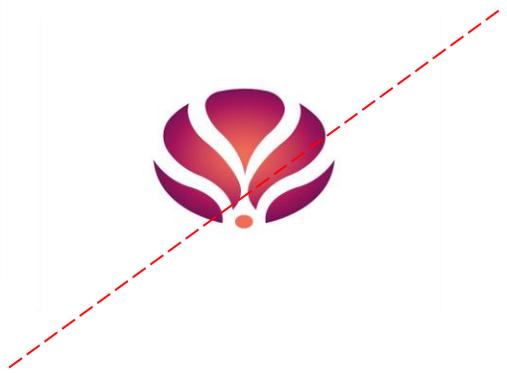
Le logotype est utilisé sur fond blanc. Quand il est utilisé sur un fond coloré ou sur une photo, on le traite dans un cartouche blanc en quadri, ou en variante blanche dans certains cas, si la cohérence graphique et visuelle le justifient..



● ● Logotype / les interdits



Le logotype doit être reproduit sans aucune altération. Son dessin, sa typographie et ses couleurs ne peuvent être modifiés. Toute déformation est interdite. Il est interdit de modifier le rapport entre les différents éléments.





AaBbCc1234

Quiverleaf CF

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

AaBbCc1234

Helvetica

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

AaBbCc1234

Helvetica Bold

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

La typographie choisie pour le logotype est « Quiverleaf ». Pour accompagner cette typographie on utilise la « Helvetica », soit en Classique, soit en gras.



Voici le gabarit de la carte de visite horizontale (85x55mm), sur papier lisse et satiné, grammage 320g, recyclé et donc éco-responsable.